

LES NATIONS UNIES

LE CANADA ET L'INTERVENTION DE TROUPES PORTUGAISES EN GUINÉE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, puis-je adresser une question au premier ministre? Étant donné que, d'après le rapport qu'une commission spéciale des Nations Unies a remis au Conseil de sécurité, les récents combats qui ont eu lieu en Guinée ont été soutenus par des troupes régulières portugaises, le gouvernement a-t-il chargé son représentant auprès des Nations Unies d'élaborer et de proposer des mesures contre le Portugal à cause de cette agression présumée?

[Français]

M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures): Monsieur le président, il paraît que les membres du Conseil de sécurité étudient présentement le texte d'une résolution, et les représentants du gouvernement canadien aux Nations Unies surveillent de très près la situation.

Je voudrais rappeler à l'honorable député que le gouvernement canadien a, à maintes reprises, fait savoir son opposition au maintien du colonialisme portugais en Afrique. La position du gouvernement canadien est bien connue des autorités portugaises.

[Traduction]

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je connais la position du gouvernement, bien sûr. Le Portugal est membre de l'OTAN, tout comme le Canada; le secrétaire parlementaire nous dirait-il donc si le gouvernement ou le ministre ont l'intention de condamner le Portugal à l'OTAN et peut-être d'envisager son expulsion de cet organisme pour cette présumée agression?

Le très hon. M. Diefenbaker: J'espère que non.

[Français]

M. Ouellet: Comme je l'ai dit plus tôt, monsieur l'Orateur, l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures sera à la Chambre probablement demain ou certainement mercredi et il répondra à cette question.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

ARGENTIA (T.-N.)—LES RÉPERCUSSIONS DE LA FERMETURE DE LA BASE NAVALE AMÉRICAINE

[Traduction]

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, le 3 décembre, je me suis informé auprès du ministre de l'Expansion économique régionale du rapport d'une commission d'étude nommée par lui pour faire enquête sur la situation économique à Argentia (Terre-Neuve). Le ministre nous dirait-il si ce rapport a été présenté?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Ce rapport a été présenté, il y a déjà quelques mois, monsieur l'Orateur. Il s'agit de savoir si nous l'avons appliqué. Nous l'avons appliqué en très grande partie. Certaines recommandations ont été acceptées, particulièrement celles qui avaient trait à la restauration du château de *Hill National Historic Park*, à la reconstruction d'une route à Long Harbour Road, et à la construction d'une usine de poisson.

Les autres recommandations sont présentement à l'étude et seront appliquées au fur et à mesure qu'elles seront acceptées.

[Traduction]

M. Carter: Je remercie le ministre de sa réponse mais je dois l'informer que les grands projets annoncés le 6 juillet...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VOYAGE POSSIBLE DU PREMIER MINISTRE EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Par suite de l'accord de reconnaissance intervenu entre le Canada et la République populaire de Chine, et compte tenu de la valeur possible d'échanges commerciaux pacifiques qui pourraient en découler, le premier ministre n'envisagerait-il pas de faire un voyage en République populaire de Chine l'année prochaine?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je remercie le député de sa suggestion, monsieur l'Orateur, et je l'étudierai en temps et lieu.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LES RAVISSEURS DE M. JAMES CROSS

M. Bruce Howard (Okanagan-Boundary): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à propos d'une réponse que le ministre de la Justice a donnée vendredi? Ma question s'adresse au ministre sans portefeuille responsable de la citoyenneté. A-t-il étudié la réponse du ministre de la Justice au sujet de la citoyenneté des ravisseurs de M. James Cross? A-t-il aussi l'intention de recommander au gouvernement de retirer leur citoyenneté à ces criminels?

L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, nous avons étudié la question. Le retrait de la citoyenneté exigerait une loi spéciale du Parlement. Il semble, toutefois, peu probable que ces personnes aient l'occasion de jouir de l'un quelconque des privilèges de la citoyenneté canadienne sans s'exposer aux rigueurs de la loi canadienne. Dans ces circonstances, je me demande si ces individus méritent que la Chambre continue de leur accorder plus de temps et d'attention.